



CONCARNEAU
Dille
Bleue®

VILLE DE CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville
BP 238
29182 CONCARNEAU
T 02 98 50 38 38
F 02 98 50 38 63
contact@concarneau.fr
www.concarneau.fr

LA VILLE DE CONCARNEAU

(Sud Finistère, 20 000 habitants)

Recrute par voie statutaire un(e)

Responsable du Pôle Citoyenneté - Démocratie participative

Poste de catégorie A (filiale administrative) à temps complet à pourvoir au 1^{er} octobre 2022

Labellisée Ville d'Art et d'Histoire depuis 2002, Concarneau est la troisième ville du Finistère. Cité médiévale fortifiée, port de pêche et station balnéaire, elle offre un cadre de vie préservé entre terre et mer, et bénéficie d'une forte dynamique culturelle et sportive, ainsi que d'espaces naturels d'exception.

Sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services et en concertation étroite avec le Cabinet du Maire et les Adjoints référents, vous aurez pour mission de coordonner et participer à l'organisation de la relation entre la ville de Concarneau et ses habitants et usagers, à travers les missions liées à la citoyenneté et à la démocratie participative. Vous assurerez le management des équipes (2 agents administratifs, 2 ASVP, 6 saisonniers), la gestion administrative et budgétaire du service.

Missions principales :

- Vous assurez l'encadrement de l'équipe d'ASVP (2 agents titulaires, 6 saisonniers) en application des pouvoirs de police du maire sur le domaine public et assurez la gestion du stationnement et le pilotage du budget annexe du parking payant.
- Vous assurez le suivi des dossiers liés à l'accès aux droits et aux images des usagers, du système de vidéoprotection en lien avec les ASVP habilités, et règlement de la Protection des Données en lien avec le délégué RGPD communautaire et le Prestataire : respect de la réglementation, encadrement des droits et demandes d'accès des usagers, suivi du prestataire.
- Vous participez au développement d'un outil de Gestion Relation Citoyenne
- Vous participez à l'évolution des missions et besoins du service, et vous participez à l'étude d'opportunité et de mise en œuvre d'une police municipale,
- Vous assurez une veille réglementaire.

Démocratie-participative :

- Coordonner les 5 Conseils de quartiers, préparez et participez aux réunions
- Elaborer la charte des Conseils de quartiers et Démocratie participative,
- Coordonner les démarches de participation citoyenne : ateliers citoyens, réunions publiques, Conseil municipal des enfants... en lien avec les services concernés,
- Participer à la communication, à l'animation et au développement de la Démocratie participative au sein de la ville

Profil et compétences requises :

- De formation supérieure (bac + 3/4), vous possédez une expérience significative dans le domaine de la citoyenneté.
- Maîtrise des procédures administratives, financières, de la réglementation des collectivités territoriales et du droit des usagers.
- Capacités relationnelles et aptitude à la conduite et l'animation de projets multi-partenariaux en transversalité,
- Qualités managériales,
- Qualités rédactionnelles,
- Maîtrise de l'environnement numérique,

Caractéristiques du poste :

- Travail ponctuel le weekend, et en soirée
- Rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Avantages : CNAS, contrat collectif prévoyance, participation à la complémentaire santé.

Date limite de candidature le 19 août 2022

Date prévisionnelle des entretiens : semaine 36

Adressez CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Maire de Concarneau, Place de l'hôtel de ville - BP 238 - 29182 CONCARNEAU cedex
ou candidatez en ligne : <https://mesdemarches.cca.bzh/>

Renseignements complémentaires : Direction des ressources humaines - rh.competches@cca.bzh

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.